

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

COMITÉ DE SUIVI INTERREG

22 novembre 2024

PROGRAMME INTERREG V OCÉAN INDIEN

PROGRAMME *CCI 2014TC16RFTN009* (2014-2020)

PROGRAMME INTERREG VI OCÉAN INDIEN

PROGRAMME *CCI 2021TC16FFOR004* (2021-2027)



SOMMAIRE

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg (CSI) :

- Programme INTERREG V
- Programme INTERREG VI

2. Annexes :

- Annexe 1 – Discours de M. Claude MOREL, Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud, représentant le Ministre des Affaires étrangères de la République des Seychelles
- Annexe 2 – Discours de Monsieur Pierre-Emmanuel LECLERC, rapporteur géographique (DG REGIO, Commission européenne)
- Annexe 3 – Discours de Monsieur Oskar BENEDIKT, Ambassadeur de l'Union européenne à Maurice
- Annexe 4 – Discours de Monsieur Jean-Claude BRUNET, Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone océan Indien
- Annexe 5 – Discours de M. Wilfrid BERTILE, élu délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures, représentant de la Présidente du Conseil Régional de La Réunion
- Annexe 6 – Support de présentation du CSI

1. Décisions du Comité de Suivi Interreg 2014-2020 du 22 novembre 2024

1.1. *Mise en œuvre du programme Interreg V océan Indien (2014-2020)*

Le Comité prend acte de la mise en œuvre du programme Interreg V et des perspectives de clôture.

Ce programme aura permis de soutenir 265 projets de coopération (volets transfrontalier et transnational). Le taux de certification finale à fin 2024 est estimé à 87 %, un bon résultat malgré de réelles difficultés, principalement dues à la crise sanitaire du COVID 19.

1.2. *Point sur les travaux de communication menés pendant la période de programmation 2014-2020*

Le Comité prend acte des actions de communication réalisées sur le programme Interreg V.

1.3. *Synthèse des interventions*

L'ambassadeur de l'Union européenne à Maurice, M. BENEDIKT, a demandé des informations complémentaires concernant les autres actions de communication menées dans les autres pays du programme.

L'Autorité de gestion a confirmé que la communication concernait l'ensemble des pays du programme et que la présentation exposait des exemples d'action de communication dans l'objectif de montrer le rôle des antennes de la Région Réunion dans les pays partenaires (en l'occurrence, celle des Comores).



2 Décisions du Comité de Suivi Interreg 2021-2027 du 22 novembre 2024

2.1 Mise en œuvre du programme Interreg VI océan Indien (2021-2027)

Le Comité prend acte de l'état d'avancement du programme Interreg VI et des informations relatives à l'articulation INTERREG - NDICI (enveloppe de 5M € que la Région Réunion pourrait gérer prochainement). La thématique de la résilience climatique a été identifiée comme étant d'intérêt commun et prioritaire.

2.2 Point sur les travaux de communication menés depuis le début du programme Interreg VI

Le Comité prend acte des actions de communication réalisées sur le programme Interreg VI.

2.3 Synthèse des interventions

Le point focal Interreg de Maurice souhaite souligner les bonnes relations avec les services de la Région Réunion et la régularité des informations transmises dans le cadre de ce programme.

M. le Représentant de la DUE de Madagascar s'interroge sur les modalités de gestion des autres programmes du volet D, notamment celui de la région Macaronésie. Le partage des bonnes pratiques entre les deux programmes serait à envisager.

Le rapporteur géographique de la DG REGIO précise que ces échanges de pratiques se font régulièrement, soit par l'intermédiaire des services de la Commission, soit par des échanges bilatéraux entre les deux autorités de gestion. A ce titre, un évènement réunissant tous les programmes INTERREG RUP se tient le 25 novembre 2024 sur cette articulation NDICI/FEDER, dont les programmes Macaronésie et océan Indien.

Par ailleurs, il importe qu'une valorisation des résultats des projets soutenus puisse être réalisée afin d'accroître la visibilité de l'action de l'UE. Enfin et dans le contexte de raréfaction des

ressources, il conviendrait de s'interroger sur le nombre de projets à soutenir. Les projets à fort impact pourraient être alors privilégiés.

La chargée de mission France/Réunion de la Commission de l'océan Indien regrette qu'une enveloppe NDICI ne soit plus attribuée à la COI. Elle soulève la difficulté pour les petits Etats insulaires de se positionner sur des fonds NDICI car ils sont en concurrence avec des organisations régionales du continent africain. Elle rappelle que la COI travaille étroitement avec la DUE afin d'identifier des thématiques convergentes.

Enfin, la chargée de mission de la COI précise que des thématiques ont déjà été identifiées avec les services de la Région Réunion, comme l'économie circulaire, où il pourrait y avoir des possibilités d'articulation COI/Interreg.

Le rapporteur géographique de la Direction-Générale de la Politique Régionale (DG REGIO) constate que l'Autorité de Gestion a pu absorber une charge de travail importante, avec la clôture du programme INTERREG V et le lancement de la programmation 2021-2027. Il remarque la qualité du travail mené par l'AG et apprécie la réactivité de ses services. Il souligne la nécessité d'accélérer la programmation des projets, de décloisonner la communication en réactivant le comité FED-FEDER et la coordination avec la Commission de l'Océan indien. Il rappelle également le travail intense réalisé par la DG REGIO pour préparer de transfert de fonds IVCDI au programme INTERREG ainsi que l'obligation de mettre la composition du comité de sélection des projets en conformité avec le règlement. Il remercie l'autorité de gestion pour l'organisation des consultations sur le post 27 ainsi que pour sa participation au « Harvesting Event » de Bruxelles.

Interreg



Cofinancé par
l'UNION EUROPÉENNE

Océan Indien



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 1 : Discours de M. Claude MOREL

Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud, représentant le
Ministre des Affaires étrangères de la République des Seychelles

Au nom de ma délégation, je tiens à remercier sincèrement les autorités et la population réunionnaises pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité depuis notre arrivée ici. Pour nous, venant d'une autre terre créole enrichie par La Réunion, être ici évoque une émotion particulière et un sentiment de familiarité. La Réunion, avec son caractère volcanique et australe, semble être une version élargie des Seychelles, renforçant notre lien commun.

La réunion du Comité de Suivi, à laquelle nous participons, revêt une importance particulière. Elle marque un tournant dans l'évolution du programme Interreg Océan Indien, se tenant à la croisée de deux cycles de ce précieux outil de coopération européenne dans notre région. Ce cadre nous offre l'opportunité de dresser le bilan d'Interreg V tout en jetant les bases du succès d'Interreg VI, un programme ambitieux.

Interreg Océan Indien génère des impacts concrets sur le terrain, contribuant directement au développement durable de nos territoires à travers des projets qui améliorent la vie des populations. Au-delà des retombées socio-économiques, ce programme accroît la visibilité de La Réunion dans la région, renforçant son attractivité en tant que partenaire de développement et consolidant son intégration régionale.

La coopération incarnée par Interreg Océan Indien est une illustration réussie du co-développement. Ce modèle repose sur une structure imbriquée à plusieurs niveaux. Sur le plan stratégique, le Comité de Suivi prend des décisions collectives concernant les orientations thématiques. À l'échelle opérationnelle, la Région Réunion, en tant qu'Autorité de gestion, pilote efficacement le programme. Enfin, sur le plan tactique, aux Seychelles, le Point Focal national et le Volontaire de Solidarité Internationale (VSI) forment un tandem performant. Le Point Focal sensibilise les décideurs pour aligner le programme sur les priorités nationales, tandis que le VSI œuvre sur le terrain pour mobiliser les partenaires locaux autour des projets financés.

Cette collaboration porte ses fruits : 46 projets sont actuellement en cours, un chiffre promis à croître après le prochain atelier national qui renforcera la visibilité et la compréhension du programme auprès des populations.

Les Seychelles se félicitent également de l'intensification des partenariats entre Interreg Océan Indien et les organisations régionales, notamment la Commission de l'Océan Indien (COI), actuellement présidée par notre pays. La signature imminente d'une convention de partenariat impliquant la Division de la coopération de sécurité et de défense du ministère français des Affaires étrangères, l'École d'application maritime de La Réunion, la Région Réunion et la COI en témoigne.

Bien que les Seychelles ne soient membres d'Interreg que depuis cinq ans, les progrès réalisés sont significatifs. Ils ne se limitent pas au nombre de projets exécutés, mais reflètent également une meilleure intégration aux priorités nationales, comme en atteste le choix de la résilience climatique pour Interreg VI.

Notre région, l'une des plus exposées aux risques naturels dans le monde, regroupe des États insulaires souvent mal préparés face à ces menaces. Les indices de vulnérabilité de l'initiative **Notre Dame Global Adaptation Initiative** (ND-GAIN) confirment que nos pays figurent parmi les plus fragiles, avec une faible capacité d'adaptation. Le changement climatique aggrave cette vulnérabilité en amplifiant les menaces existantes, telles que la montée des eaux et l'augmentation des températures, le plaçant au rang des risques existentiels.

La lutte contre les effets du changement climatique constitue donc une priorité absolue pour nos autorités, comme le reflètent nos politiques nationales et internationales. Les Seychelles, en particulier, ont été à l'avant-garde de la promotion de l'indice de vulnérabilité multidimensionnelle. Son adoption par les Nations Unies, en complément du PIB par habitant, représente une avancée majeure pour les petits États insulaires, facilitant leur accès aux financements internationaux.

Dans ce contexte, je profite de cette rencontre, offerte par une région ultrapériphérique de l'Union européenne, pour adresser un message à l'Europe. Nous vous remercions d'avoir mis votre outil de coopération, Interreg VI, au service de la résilience climatique. Toutefois, nous espérons également que l'Union européenne soutiendra nos efforts pour réduire notre vulnérabilité en facilitant notre accès aux financements internationaux, évitant ainsi un endettement extérieur excessif.

En conclusion, je réitère l'importance cruciale de renforcer notre collaboration dans le cadre d'Interreg Océan Indien. Ce programme incarne la solidarité, la résilience et l'innovation nécessaires pour relever ensemble les défis environnementaux et socio-économiques de notre région. Les Seychelles, engagées dans cette dynamique, continueront à travailler aux côtés de leurs partenaires pour concrétiser une vision commune de développement durable et inclusif. Nous exprimons notre gratitude à l'Union européenne et à La Réunion pour leur rôle moteur dans cette coopération exemplaire. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir plus résilient pour nos îles et nos populations.

Je vous remercie de votre attention et de votre engagement.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 2 : Discours de

M. Pierre-Emmanuel LECLERC

Commission européenne DG REGIO Unité D1 « Coopération
Territoriale »

Monsieur le Vice-Président du Conseil régional, délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures, représentant la Présidente de Région,

Mesdames les députées,

Monsieur l'Ambassadeur des Seychelles en Afrique du Sud, représentant le ministre des Affaires étrangères de la République des Seychelles,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne à Maurice,

Monsieur l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone océan Indien,

Monsieur le Consul de l'Inde,

Chers collègues des points focaux du programme,

Chers collègues des délégations de l'Union européenne à Madagascar et à Maurice,

Monsieur le Représentant du Mozambique qui participe pour la première fois à ce comité de suivi.

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil régional de La Réunion pour l'organisation de ces journées de travail qui ont été très intenses ainsi que pour les excellents documents qui ont été distribués avant ces réunions. Nos échanges ont été constructifs et ont porté sur deux sujets principaux. Le premier sujet se rapporte à l'avancement du programme Interreg « Océan indien » au cours des périodes 2014-2020 et 2021-2027. Le deuxième sujet concerne l'expérience pilote de transfert de fonds NDICI dans ce programme.

Nos discussions ont fait apparaître les constats suivants, qui seront certainement repris par la suite.

Tout d'abord, le **programme Interreg 2014-2020** se clôturera à 87% de l'enveloppe initiale, si ce chiffre est confirmé. C'est plutôt un bon résultat, compte-tenu des circonstances très difficiles qui ont été traversées par le programme, marquées notamment par la pandémie, qui s'est traduite par une fermeture prolongée des frontières. Le programme n'a pas pu dans ce contexte fonctionner normalement et l'Autorité de Gestion a tout mis en œuvre pour remédier à ce problème.

Deuxièmement, le **programme Interreg 2021-2027** doit accélérer sa programmation. Aujourd'hui le programme présente un taux de 8,87% de projets programmés par rapport à sa maquette initiale alors qu'Interreg dans son ensemble (un ensemble constitué de 86 programmes) atteint un taux de programmation de 42%. C'est historique puisque c'est la première fois qu'Interreg performe mieux que les programmes régionaux dont il double le taux de programmation. Il y a donc pour le programme « Océan indien » un rattrapage à effectuer, d'autant que le premier dégageant d'office se profile à la fin de 2025. Il faudra pouvoir alors couvrir par des dépenses un montant de 3,786 millions d'euros, montant qui sera d'ailleurs beaucoup plus élevé en 2026. Cependant, les chiffres prévisionnels de programmation à la fin de l'année qui avoisineront les 29 % montrent que le rattrapage est en bonne voie. Et cette perspective positive est imputable à la qualité de votre système de gestion et de contrôle, Monsieur le Vice-Président, qui est reconnu par tous et que confirment les taux d'erreurs extrêmement faibles établis dans les rapports de contrôle. Vous avez bâti un système très solide qui fonctionne bien.

Le troisième constat se rapporte à cette « culture de chiffres », qui est tout à fait méritoire, mais qui rencontre ses limites dans la mesure où **un effort doit être fait absolument pour valoriser les résultats des projets**. Au cours de la réunion technique qui s'est tenue hier, les participants ont pu se rendre compte des difficultés à expliquer à quoi avaient servi les différents projets, et de fait les résultats de ces projets n'étaient pas visibles par rapport aux objectifs. Or, quand on pousse un peu la discussion, on s'aperçoit que ces résultats existent ! En ne les mettant pas suffisamment en lumière, vous vous

privez, ainsi que l'Union européenne, d'un narratif utile pour démontrer l'impact du programme sur le renforcement de la coopération. J'ajoute que ce narratif sur la valorisation des résultats est d'autant plus important que nous sommes à un moment où les ressources se raréfient et où il est donc impératif de montrer à quoi ont servi les projets.

Précisément, le quatrième constat tient à la **raréfaction des ressources**. Nos collègues des Délégations de l'Union européenne nous l'ont bien indiqué dans la réunion d'hier. La baisse des crédits de la politique extérieure de l'Union européenne est non seulement une réalité, mais c'est également une tendance lourde qui va se poursuivre. Fait « aggravant » : le Fonds Européen de Développement (autrefois FED et maintenant NDICI) est dorénavant budgétisé, ce qui entraîne comme conséquence qu'un transfert de fonds d'une zone géographique « moins » prioritaire, si je puis dire, à une autre « plus » prioritaire peut s'effectuer plus aisément. Il suffit d'écouter tous les jours sa radio, ou de regarder sa télévision pour savoir dans quelle partie du monde se situent les zones d'attention prioritaires aujourd'hui. Il en résulte que l'impératif habituel de **concentration des fonds** est plus fort que jamais. Il conviendra peut-être à l'avenir de choisir quelques projets à impact fort sur lesquels les fonds devront être dirigés. Sera-t-il raisonnable que des programmes de coopération puissent continuer à soutenir plus de 200 projets ? La question mérite d'être posée.

Le cinquième constat tient au besoin reconnu unanimement de **décloisonner la communication**, plus précisément la communication entre les points focaux, les délégations de l'Union européenne, l'Autorité de Gestion Interreg. Une proposition a été faite hier consistant à réactiver le comité FED-FEDER qui est en sommeil depuis trois ans, en instaurant des réunions régulières, par exemple peut-être tous les trimestres, de manière à permettre un échange d'information entre l'ensemble des acteurs de ce programme.

Notre sixième observation concerne un acteur incontournable dans la zone de l'océan Indien, à savoir la **Commission de l'Océan Indien**, pour laquelle nous avons été un peu étonnés d'enregistrer une activité très discrète sur Interreg depuis au moins plus de 2 ans. Un certain nombre d'explications ont été fournies en réunion technique, mais il semble qu'un travail de réactivation soit à entreprendre assez vite.

Le Septième constat concerne un sujet qui a motivé un certain nombre d'entre vous à effectuer cette semaine le déplacement à La Réunion, à savoir **l'articulation entre le NDICI et le FEDER et le transfert futur de 5 millions de fonds NDICI dans le programme Interreg océan Indien**. Nous avons tenu depuis le début de l'année pas moins de huit réunions avec l'Autorité Gestion du programme « Océan indien » pour mettre en œuvre ce transfert et nous en organiserons une neuvième pas plus tard que lundi prochain. Malgré ces échanges intenses, les documents ne sont pas encore tout à fait aboutis. Nous voudrions insister sur le fait qu'il s'agit d'une petite somme de 5 millions d'euros et d'une expérience pilote. En conséquence notre recommandation est d'éviter de vous compliquer la tâche, de faire simple et de vous adapter aux modèles de conventions disponibles, que l'on ne peut pas changer parce qu'ils ont été validés par tous les services de la Commission, plutôt que d'essayer d'adapter ces modèles à votre situation particulière. Nos collègues des Délégations de l'Union européenne sont là pour vous aider, vous pouvez utiliser leurs ressources.

Maintenant j'en viens à un point un peu délicat dans ce comité, qui concerne la question de la **composition du comité de sélection** des projets de ce programme. Je l'ai déjà dit l'an dernier, j'insiste à nouveau, ma Direction-Générale réitère sa demande de mettre la composition du comité de sélection du programme Interreg océan Indien en conformité avec le Règlement sur la coopération territoriale européenne. Ce dernier stipule que la composition du comité de sélection doit être identique à celle du comité de suivi. Or, il apparaît que votre comité de sélection est composé

uniquement de représentants de Mayotte et de La Réunion. Cela signifie concrètement que seuls Mayotte et La Réunion sélectionnent les projets du programme. Je signale que le programme Interreg est le seul des 86 programmes Interreg de l'Union européenne à interpréter de cette manière le règlement. La Commission vous a interpellé à plusieurs reprises de manière officielle sur ce point, vous connaissez donc notre position.

Enfin, je souhaiterais faire un dernier point sur les réflexions concernant **l'après 2027**. Celles-ci seront véritablement lancées dès lundi, à l'occasion d'un grand évènement destiné aux autorités de gestion de tous les programmes Interreg. Dans ce cadre, un atelier spécifique sera dédié aux régions ultra périphériques. La Réunion va y envoyer un ou deux représentants, ce qui représente un effort de votre part et je vous remercie de le faire. Il faudra, à ce stade très préliminaire, ouvrir la réflexion au maximum, comme nous y invite un récent rapport de la Délégation du Sénat aux outre-mer intitulé « Coopération régionale ou coopération intégration régionale dans les outre-mer, le bassin Océan Indien ». Dans ce document qui a été publié en septembre on trouve cette phrase un peu lapidaire, qui mérite réflexion : « au lieu d'être un catalyseur de leur intégration, la coopération régionale apparaît actuellement plutôt comme un substitut ». Voilà de quoi, il me semble, stimuler la réflexion et ouvrir les débats sur le futur de la coopération territoriale pour les régions ultrapériphériques.

Je vous remercie de votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 3 : Discours de M. Oskar BENEDIKT

Ambassadeur de l'Union européenne à Maurice

Monsieur Wilfried BERTILE, élu délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures du Conseil Régional
Son Excellence Jean Claude BRUNET, Ambassadeur de France délégué à la coopération régionale dans la zone océan indien
Son Excellence Monsieur Morel, Ambassadeur des Seychelles
SE Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY, Secrétaire Général de la COI
Monsieur Laurent Amar, Conseiller Diplomatique auprès du Préfet
Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Départemental de la Réunion
Mesdames et Messieurs les représentants des Points Focaux du projet INTERREG
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Autorité de Gestion INTERREG
Monsieur Pierre Emmanuel Leclerc – de la DG Regio
Distingués invités

Mesdames et Messieurs

Je suis très heureux d'être parmi vous cet après-midi pour cette séance plénière du comité de suivi INTERREG VI. C'est ma toute première mission à la Réunion, et je dois dire que je suis ravi d'être ici dans une région ultrapériphérique de l'Union européenne.

J'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires réunionnais depuis mon arrivée à la Réunion mercredi, et je dois dire que je suis agréablement surpris de la volonté de tous de collaborer avec l'Union européenne pour avancer sur des questions d'intérêt commun. J'aurais l'occasion de parler de la mutualisation de nos moyens un peu plus tard.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Nous vivons dans un contexte où le changement est une constante. Vous le savez déjà, le socle de notre coopération avec nos pays partenaires en Afrique, Caraïbes et Pacifique, contenu dans l'accord de Cotonou a évolué en l'accord de Samoa signé en novembre 2023. Cet accord de Samoa ensemble avec l'instrument financier NDICI et la stratégie Global Gateway apporté pas mal de changements fondamentaux : nous opérons maintenant dans une dynamique de partenariat plutôt que la relation traditionnelle de bailleur/bénéficiaire et cela se traduit par une nouvelle philosophie selon laquelle nous travaillons avec nos pays partenaires dans des domaines et secteurs qui servent les intérêts des partenaires, et répondent aussi aux besoins de l'Union européenne.

Nous mettons énormément d'emphasis sur les résultats et impacts de nos actions. Mes collègues qui ont participé au comité technique INTERREG mercredi l'ont souligné : aucun projet d'aide au développement ne peut être considéré comme fructueux tant que l'impact n'a pas été mesuré, normalement à travers des indicateurs de performance. Et le moyen pour atteindre cet impact passe par un bon choix de quelques secteurs prioritaires stratégiques sur lesquels concentrer nos efforts et mettre ensemble les différents outils de financements disponibles.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Je parlais de changement constant dans mon introduction. L'aide au développement à niveau global est en train de se réduire en raison du contexte géopolitique que nous connaissons tous

et l'Union européenne n'échappera pas à cette tendance. Jusqu'à présent nous avons réussi à garder des financements conséquents mais nous connaissons la tendance.

Néanmoins, nous sommes activement engagés à travers la stratégie Global Gateway et les nouveaux instruments financiers comme le EFSD+ à travailler avec les institutions financières européennes comme la BEI ou l'AFD, ainsi qu'avec les investisseurs, pour multiplier et mobiliser de manière significative les fonds disponibles pour les mettre au service du développement des pays, et avec un accent prioritaire sur les pays du continent africain.

Et dans ce nouveau scénario il est important d'être conscient qu'il y a une compétition pour l'obtention des fonds et que ceux qui auront bien compris l'enjeu et auront agi en conséquence bénéficieront largement.

Il est donc impératif, comme je l'ai déjà dit, de bien choisir les secteurs portants et de mettre ensemble nos efforts et nos financements pour montrer l'impact de nos interventions, et c'est de cette manière que nous pourrions attirer d'autres fonds, d'autres partenaires financiers, d'autres investisseurs.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Nous sommes ici réunis pour le comité de suivi INTERREG VI. La raison de notre présence ici (et je tiens à souligner que je suis content d'être ici avec des collègues de la Délégation de l'Union européenne couvrant Madagascar et Comores) est de justement travailler avec la Région Réunion pour mutualiser nos moyens sous le NDICI et le FEDER, au bénéfice de nos partenaires dans la région océan indien et même au-delà.

J'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer avec la Présidente de la Région Réunion : nos secteurs focaux pour notre coopération avec les Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et la Commission de l'Océan Indien s'imbriquent dans les secteurs prioritaires d'INTERREG VI. Le Conseil Régional deviendra bientôt autorité de gestion pour la première fois d'une enveloppe de 5 millions d'euros sous le NDICI. Mon collègue de la DG Région de la Commission européenne, Monsieur Pierre Emmanuel Leclerc présent ici, travaille activement avec la Région Réunion pour une signature formelle. Vous aurez bientôt une enveloppe conséquente de 67 millions d'euros combinant les fonds FEDER et NDICI.

Les DUE présentes ici ont une longue expérience de gestion des fonds NDICI. Je suis persuadé que les étoiles sont bien alignées pour renforcer encore plus notre collaboration avec le Conseil Régional. Nous travaillons déjà étroitement avec l'autorité de gestion d'INTERREG VI et, comme discuté lors de réunion technique du mercredi, nous sommes partants pour mettre en place une structure de travail plus formelle et régulière entre les délégations de l'Union européenne présentes dans la région Océan indien, avec l'équipe de gestion d'INTERREG VI et tous ceux impliqués dans sa formulation – et je pense ici aux points focaux des pays et surtout à la COI. Et si je mets un accent spécial sur la COI c'est parce que nous sommes déjà témoins de l'impact très encourageant en termes de résultats lors de l'alignement entre des projets COI et des projets Interreg dans des secteurs tels que la sécurité alimentaire ou la réduction des risques de catastrophes, et le PIROI-Centre est un très bon exemple qui nous montre le chemin à suivre.

Pour faciliter cette feuille de route commune sachez que nous finançons en ce moment une assistance technique pour mieux travailler sur cette articulation NDICI FEDER, pas seulement pour maintenant, mais aussi au-delà de 2027.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Mon message aujourd'hui est simple : travaillons ensemble aujourd'hui de façon plus rapprochée, afin de récolter demain des bénéfices concrets que nous pourrons fièrement montrer aussi bien aux bénéficiaires qu'au contribuables européens.

Je voudrais remercier toute l'équipe du Conseil Régional qui agit comme autorité de gestion pour INTERREG V. Vous avez fait un bon travail sous INTERREG V et je vous en félicite. Le défi maintenant est de faire encore mieux sous INTERREG VI !

Vous pouvez compter sur l'appui de la Délégation de l'Union européenne pour vous appuyer dans cette démarche.

Je vous remercie de votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 4 : Discours de

M. Jean-Claude BRUNET

Ambassadeur délégué à la coopération régionale
dans la zone océan Indien

Monsieur le représentant de la Présidente de Région, Mesdames les députées, chers collègues, Ambassadeur représentant la présidence seychelloise de la Commission de l'Océan Indien, Ambassadeur de l'Union européenne pour Maurice et les Seychelles, cher collègue conseiller diplomatique du Préfet de La Réunion, cher Laurent et Mesdames et Messieurs les représentants des autres pays et du corps consulaire, je voudrais saluer la présence du Consul d'Inde à La Réunion et les autres représentants des pays partenaires dans cette démarche Interreg, saluer également les membres de la Délégation européenne complétant la délégation dirigée par son Excellence monsieur l'Ambassadeur Oskar BENEDIKT, mais aussi saluer la participation de la DG Regio, tous les partenaires du Conseil régional de La Réunion, de l'AFD et autres participants à ce Comité de suivi.

C'est vraiment un grand plaisir pour moi de participer en présentiel, comme on dit maintenant, même si le mot n'est pas très joli, physiquement, à ce Comité de suivi Interreg. J'avais pu participer en ligne depuis Paris lors d'une récente concertation. Je voudrais pour ma part vous donner quelques éclairages, vous savez que ma mission est le résultat d'un double mandat que je reçois des ministres de l'Outre-mer et de l'Europe et des affaires étrangères mais aussi au nom du gouvernement, pour appuyer la coopération régionale dans l'océan Indien, en particulier donc avec les territoires ultramarins, avec leur dynamisme dans ces bassins régionaux et pour avec eux travailler étroitement dans le cadre des organisations régionales dont la France est membre comme la Commission de l'océan Indien et l'association des pays riverains de l'océan Indien l'IOA. Alors ce que je voudrais vous dire est que je voudrais me féliciter tout d'abord, de la participation nombreuse de nos partenaires de la région donc de la commission de l'Océan Indien, je voudrais tous et toutes vous saluer, et aussi de l'Inde et du Mozambique, cela traduit effectivement déjà une insertion géographique de plus en plus large de nos territoires ultramarins dans ce grand bassin de l'océan Indien. Evidemment nos activités conjointes avec Interreg et NDICI intéressent particulièrement cette Indianocéanie qui comprend les pays de la COI engagés dans cette intégration de plus en plus proche de nos populations ilesiennes mais aussi, les proches voisins d'Afrique de l'Est et austral et nos voisins au nord, comme l'Inde déjà proche partenaire de la Commission de l'Océan Indien avec lesquels nous développons aussi plus largement à l'IOA et à titre bilatéral, des actions de plus en plus renforcées. Donc très heureux de voir que la Région Réunion est dans ce cadre Interreg, avec le soutien de l'Union européenne, et que nous ayons cette densification et cette extension géographique qui correspond effectivement aux enjeux et à la dynamique de ces projets.

Deuxième point, je voudrais évoquer avec vous depuis Paris, les événements et les instructions nouvelles et les cadres nouveaux que nous avons établis et en liaison particulièrement entre l'État, les élus, les collectivités et bien sûr au sein de l'État entre tous les services concernés, en particulier les préfetures dans les territoires ultramarins et nos ambassades dans la région. Pour renforcer cette intégration de nos efforts et développer nos stratégies, et ça a été particulièrement renforcé et systématisé dans un document adopté lors du comité interministériel des outre-mer au mois de juillet 2023 et je voudrais en particulier souligner que les projets Interreg V et Interreg VI qui sont annoncés, les perspectives, s'inscrivent pleinement dans les priorités que nous avons énumérées dans ce document. D'abord, l'intégration de nos efforts, je dirais l'articulation NDICI-FEDER soulignée par les précédents orateurs et le reflet aussi dans ce cadre Interreg-NDICI, de ce que nous souhaitons promouvoir au niveau français, au niveau de nos travaux avec les collectivités et les élus.

C'est le renforcement de la coordination de nos actions afin de mieux promouvoir, ensemble dans l'océan Indien, l'attractivité de nos territoires ultramarins et les besoins de nos populations mais aussi mieux intégrer et associer ces territoires dans la politique étrangère et le rayonnement de la France dans ces bassins outre-mer.

Et effectivement, dans l’océan Indien, nous avons bien avancé depuis le CIOM sur ces perspectives. Nous préparons une conférence de coopération régionale, qui est un instrument de coordination de nos efforts au niveau de l’État et des collectivités et entre le réseau diplomatique et les préfetures. Une conférence de coopération régionale se tiendra bientôt au début de l’année prochaine et permettra d’adopter une stratégie de bassin, c’est une nouveauté décidée par le CIOM et qui est co-construite entre l’État, les collectivités, et les territoires. Un autre point que je voulais évoquer, ce sont les thématiques. En effet, dans le CIOM nous avons aussi (en dehors de la mesure 54 qui concerne cette organisation) la mesure 9 sur les développements des échanges économiques entre nos territoires ultramarins et leur environnement régionaux respectifs et c’est un objectif de l’interministériel pour notre travail dans nos bassins outre-mer. Il y a aussi la mesure 39 qui concerne la mobilité des jeunes et on voit que dans les projets qui sont annoncés pour Interreg VI, ce sont des thématiques qui sont effectivement retenues par la région Réunion par les partenaires et ça montre notre convergence sur des projets qui intéressent les populations de nos territoires mais aussi de leur environnement, qui rapprochent les populations, rapprochent les jeunes, permettent d’enrichir en compétences, c’est la mesure 39, nos jeunes dans l’Indianocéanie, répondre aux défis notamment sur les savoirs, les échanges scientifiques pour renforcer les réponses et les solutions collectives aux enjeux communs.

Quelques points de mon côté, pour faire écho à ce que viennent de dire mes collègues, je voudrais dire que nous voulons aussi entrer ; et nous sentons effectivement qu’on entre dans une aire partenariale et nous avons effectivement avec ce rapprochement FED-FEDER et notre propre mobilisation interne franco-française. Je dirais que j’ai partagé avec vous et des programmes à la COI, la Commission de l’Océan Indien extrêmement porteur et structurant de ces dernières années, parfois préparés de longue date comme le programme santé Sega One Health mais au plus récent ou qui se structure de manière plus opérationnelle, comme sécurité et sûreté maritime, des perspectives ouvertes par le prochain sommet de la Commission de l’Océan Indien à Madagascar, des perspectives de discuter notamment aussi des échanges et d’un espace commun agricole possible. Nous avons là des sujets qui vont intéresser directement nos populations, notre développement socio-économique commun.

Vous me pardonnerez si je ne mentionne pas un certain nombre d’autres sujets extrêmement importants mais qui, je voudrais juste citer rapidement, sur les enjeux climatiques, la résilience, la biodiversité était un élément important dans l’Interreg V, juste pour vous dire que ces projets ont permis aussi à la région d’être un partenaire avec ses voisins extrêmement actifs notamment dans un environnement comme l’IORA. A La Réunion, les équipes spécialisées dans l’observation, la protection des cétacés ont repris après l’Australie, la présidence et coordination d’un groupe au sein de l’IORA sur ces sujets (juste pour donner un exemple aussi sur ces sujets, mais bien sûr la préparation de la conférence de Nice sur les océans est aussi fortement dans nos esprits). Ça a déjà été évoqué, je voudrais effectivement aussi mentionner comme c’est en réponse aux attentes de nos populations : essayons de voir comment nous pouvons davantage communiquer sur les résultats des projets Interreg, c’est un effort que nous développons aussi au sein de la Commission de l’Océan Indien et nous avons ces dernières années renforcé notre efficacité dans la communication sur les progrès concrets pour nos citoyens, dans tous nos pays sur la COI. Faisons-le aussi spécialement pour l’Interreg et en effet l’articulation NDICI-FEDER, je salue les indications par DG Regio, par mon collègue, son Excellence Ambassadeur Oscar BENEDIKT de l’Union européenne, sur les perspectives d’aller au-delà de 2027 dans cette démarche.

Pour terminer je voudrais effectivement indiquer aussi que nous sommes prêts, avec nos partenaires et amis dans la région, à travailler ensemble avec aussi les collectivités dans notre organisation française, étroitement et avec l’Union européenne également, les composantes de ses soutiens

absolument essentiels. On a parlé hier du PIROI Center, c'est effectivement une réalisation vraiment iconique je dirais, du précédent FEDER. Il y a de très importants et intéressants projets pour la prochaine programmation et donc nous travaillons ensemble pour l'Indianocéanie et son avenir, ses valeurs, ses objectifs. Félicitations au Conseil régional et à tous les acteurs de l'Europe et des partenaires pour l'efficacité dans cette action.

Merci beaucoup pour votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 5 : Discours de M. Wilfrid BERTILE

élu délégué au co-développement régional, à la pêche et aux relations extérieures, représentant la Présidente du Conseil Régional de La Réunion

Mesdames et Messieurs,

J'ai déjà eu le plaisir et l'honneur de vous saluer en vos grades et qualités et j'entrerai donc directement dans mon propos pour remercier toutes les personnes qui ont pris la parole pour la richesse de leurs interventions.

La réunion du Comité de Suivi Interreg de ce jour est notre grand rendez-vous annuel qui nous permet de nous rencontrer et d'échanger sur la mise en œuvre de ce programme de coopération territoriale financé, ça a été rappelé, par l'Union européenne.

On ne dira jamais assez l'importance de la coopération territoriale.

Pour les régions d'Europe continentale, il s'agit le plus souvent de résoudre des problèmes communs au-delà des frontières par un développement équilibré du territoire communautaire. Pour les régions ultra périphériques comme les nôtres situées au milieu d'États indépendants, la coopération territoriale est aussi et ça a été dit, un facteur d'insertion régionale.

La coopération régionale à partir des régions ultrapériphériques de l'Union européenne est au croisement de la politique intérieure de l'Union européenne, dans le cadre de sa politique de cohésion et de la politique extérieure, notamment commerciale et de développement, dans laquelle elle souhaite que les pays ACP forment des ensembles régionaux stables intégrés et prospères.

Je redis l'attachement que nous avons pour le co-développement des pays de la région, des pays avec lesquels nous avons un peuplement partagé, des intérêts communs et une région à construire, Indianocéanie, dans la paix, la stabilité, la prospérité. J'articulerai mon propos introductif autour de trois séries d'observations.

D'abord, le constat que le programme européen Interreg constitue un formidable outil de coopération au service du co-développement régional, ça a été dit et redit et tout le monde on en est bien persuadé. Un bref bilan de la programmation passée, celle de la période 2014-2020 pourtant marquée par la crise sanitaire de la covid, fait apparaître que les crédits Interreg ont permis de financer 265 projets bilatéraux ou multilatéraux, c'est sans doute un peu trop, comme l'a dit Monsieur le représentant de la DG Regio, mobilisant 55 millions d'euros, soit près de 90 % [Monsieur le représentant de la DG Regio a dit 87%, on ne va pas se battre pour 3%] des crédits qui nous ont été alloués, si j'en crois la note que m'ont donné nos services.

La répartition de ces projets montrent combien Interreg permet de répondre aux défis majeurs auxquels notre région est confrontée et ce au bénéfice des populations.

Le meilleur exemple et l'Ambassadeur Brunet vient de le rappeler, est l'appui à la PIROI dans le domaine de la prévention de la gestion des catastrophes dont le nouveau siège financé par l'Europe, l'Etat et la Région a été inauguré hier.

Ces financements favorisent aussi les échanges, qui ont repris après la crise sanitaire, comme la mobilité des jeunes volontaires, les échanges entre les lycées agricoles ou entre les universités ou encore la tenue d'événements économiques.

En second lieu, il est heureux de constater que le programme Interreg, au-delà des financements des projets, est aussi et surtout un outil de dialogue politique indispensable au développement, à la stabilité et à la paix dans notre région.

Les comités de suivi comme celui d'aujourd'hui permettent à tous de s'assurer de la bonne exécution du programme. De même, entre les réunions du comité suivi, le comité de pilotage Interreg qui en est

l'émanation, suit au plus près la mise en œuvre des projets, mais ainsi que l'a dit monsieur le Représentant de la DG Regio, nous ne devons pas dormir sur nos lauriers, et au moment où le nouveau programme vient d'être lancé et où nous commençons à travailler sur la prochaine programmation, il importe que nous améliorions encore notre gouvernance partagée. C'est ce que nous avons fait ces derniers mois, en association étroite avec les points focaux des différents pays, en collaboration avec les délégations de l'Union européenne et en multipliant les échanges pour la conclusion d'accords bilatéraux avec certains pays partenaires.

Nous nous réjouissons de la désignation d'un nouveau point Focal, représentant le ministère des affaires étrangères du Mozambique, dont nous saluons le représentant dans la salle, de la poursuite des échanges en lien avec l'Etat et l'Union européenne pour obtenir l'adhésion de l'Afrique du Sud et pour le renouvellement de l'accord-cadre bilatéral au nom de la France que la région doit passer avec la République de Madagascar.

Enfin, en troisième et dernier lieu, il nous faut évoquer la mise en œuvre de l'actuel programme.

Le nouveau programme opérationnel est bel et bien lancé.

Le rythme de programmation s'intensifie. Vous trouverez dans notre premier bulletin d'information publié sur le site de la région, puisqu'on a parlé tout à l'heure d'une meilleure communication autour de ces projets, le détail des projets déjà programmés. C'est le résultat du travail des services de l'Autorité de Gestion et de l'implication des partenaires extérieurs notamment des points focaux des différents pays.

Dans cette programmation, une nouveauté est la possibilité pour le programme opérationnel d'accompagner de petits porteurs de projet, ce qui favorise l'implication de la société civile. Enfin, la nécessité d'approfondir l'insertion de La Réunion et de donner davantage d'impact à nos interventions nous a conduit, depuis plusieurs mois, à travailler sur l'articulation des crédits Interreg-NDICI. On en a beaucoup parlé dans les interventions préliminaires, des précisions seront apportées par les services quant à l'avancement des travaux.

Je souhaiterais, pour ma part, au nom de la Présidente de Région Madame Huguette Bello, vivement remercier les services de la Commission aussi bien la DG Regio, la DG INTPA, les délégations de l'Union européenne de Madagascar et de Maurice et de l'ensemble de la zone, le ministère français des affaires étrangères et des outre-mer ainsi que notre administration régionale pour leur implication dans la mise en œuvre d'un processus de gestion novateur.

Enfin pour conclure, je voudrais souligner la qualité du partenariat avec les Etats partenaires et avec nos points focaux, avec l'Union européenne et avec notre Etat, la France, ainsi que l'efficacité de la gouvernance mise en place qui sont et seront les gages de la bonne exécution du nouveau programme et de la préparation du futur programme 2028-2034.

En effet, l'Autorité de Gestion Région Réunion entend associer la société civile aux réflexions et aux travaux de la future programmation Interreg à travers le lancement d'une consultation citoyenne qui s'est achevée la semaine dernière.

De même, ainsi que ça a été évoqué, la Région doit participer au Harvesting Event à Bruxelles la semaine prochaine, ce qui montre son engagement à remplir au mieux son rôle d'Autorité de Gestion.

Je vous remercie pour votre attention.



COMITE DE SUIVI INTERREG

ANNEXE 6 : Support de présentation

COMITE DE SUIVI INTERREG OCEAN INDIEN

-
Réunion plénière

22 novembre 2024



Ordre du jour

Programme Interreg V océan Indien 2014-2020

1. Présentation de l'avancement du programme INTERREG V
2. Présentation de quelques actions de communication relatives au programme INTERREG V
 3. Point sur la clôture du programme INTERREG V

Programme Interreg VI océan Indien 2021-2027

1. Présentation de l'avancement du programme INTERREG VI
2. Présentation de quelques actions de communication relatives au programme INTERREG VI
3. Présentation des avancées en matière d'articulation NDICI-INTERREG



PROGRAMME INTERREG V OCEAN INDIEN - 2014-2020

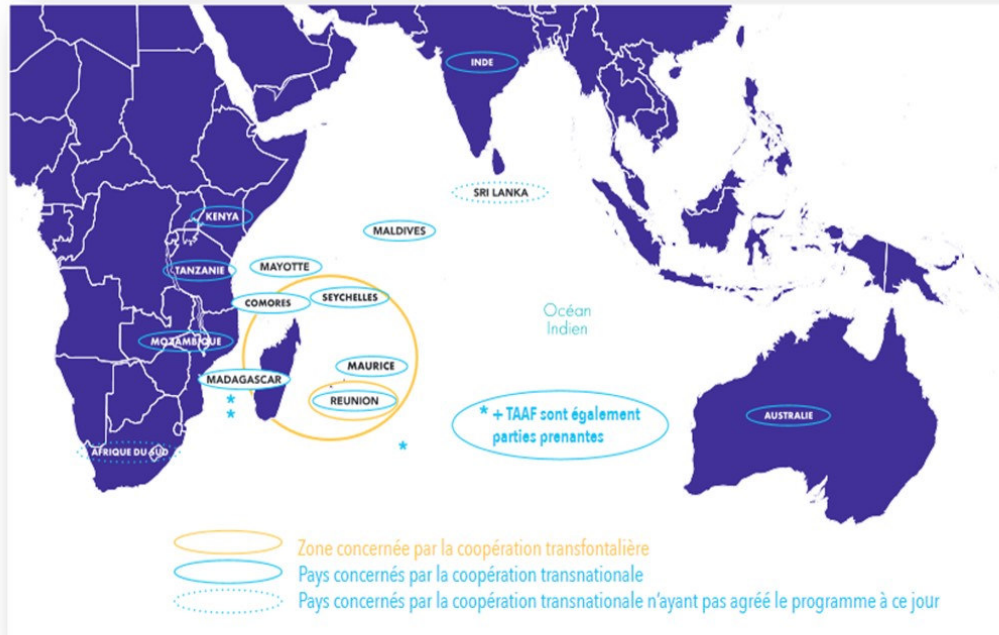
LA
RÉGION &
L'EUROPE
Dans le Grand
océan
Indien



INTERREG V
océan Indien 2014/2020

1 - Présentation de l'avancement du programme Interreg V

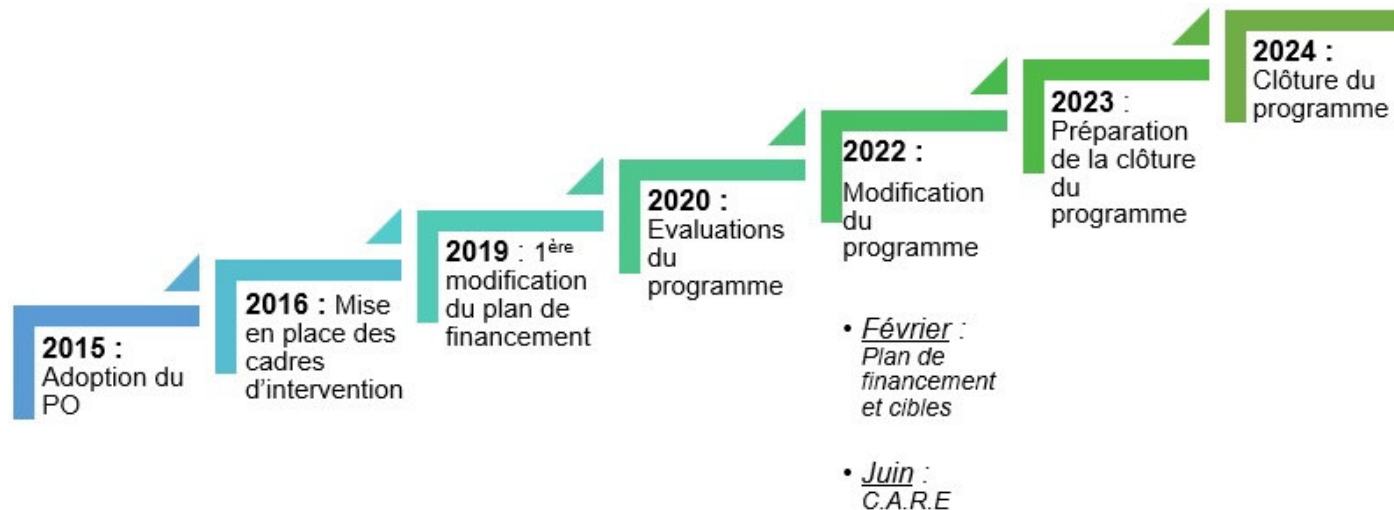
Présentation du programme Interreg V OI



LE PROGRAMME

- 10 Etats tiers
- 2 territoires : Mayotte et TAAF
- Région Réunion autorité de gestion
- **74,3 M€ budget total :**
 - ✓ 63,1 M€ FEDER (UE)
 - ✓ 11,1 M€ contrepartie nationale
- **2 volets**
 - ✓ Transfrontalier 41,3 M€
 - ✓ Transnational 21,7 M€

Mise en œuvre du programme



Instances de gouvernance :

- Depuis le début du programme, le *Comité de Suivi Interreg* s'est réuni 8 fois
- Sur l'ensemble de la période, le *Comité de pilotage Interreg* s'est réuni 60 fois et 5 procédures écrites réalisées => 265 opérations soutenues

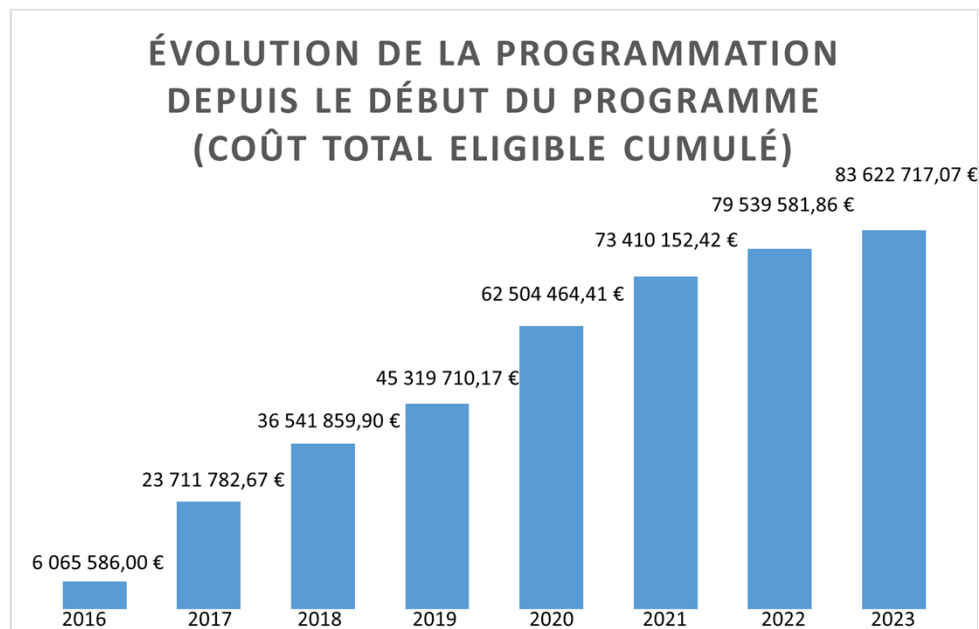


Evolution de la programmation



PROGRAMMATION

- 265 projets soutenus
- Coût total éligible : 83,6 M€
- Taux de programmation : 109%



Evolution de la certification



CERTIFICATION au 31.10.2024

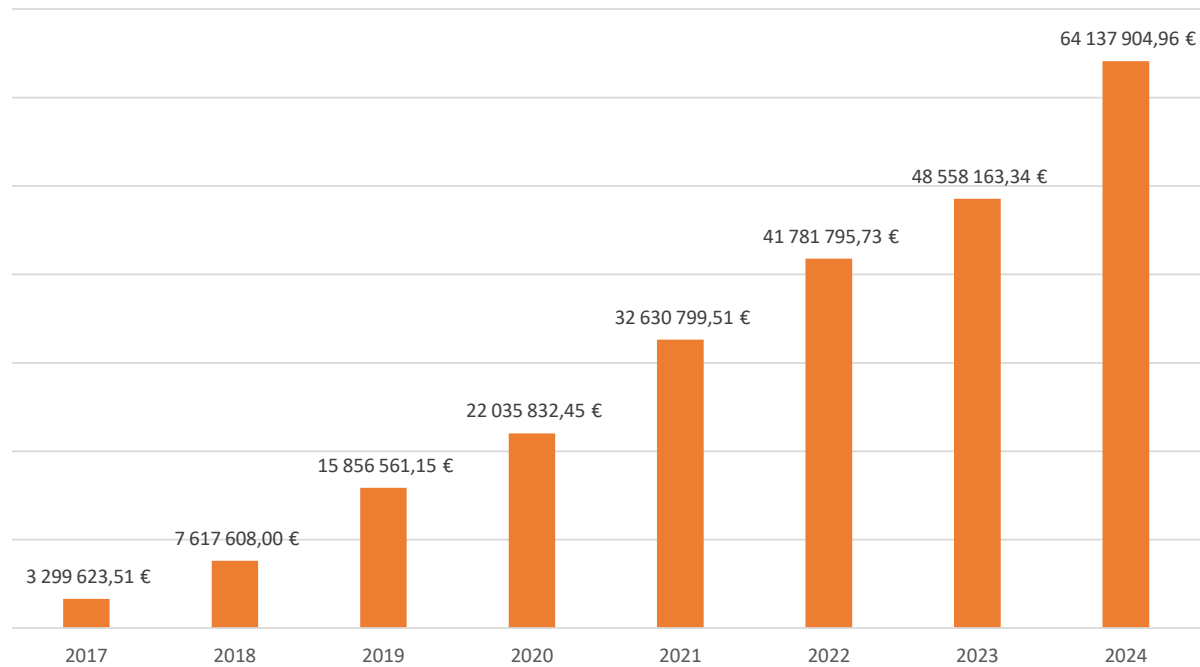
- Coût total : 64,1 M€
- Montant FEDER : 54,2 M€
- Taux de certification : 86,32 %

PERSPECTIVES FIN 2024

Montant CT certifié prévu au 31 décembre : 64,6 M€

Taux de certification à fin 2024 : 87 %

Evolution certification depuis le début du programme (coût total cumulé) au 31/10/2024



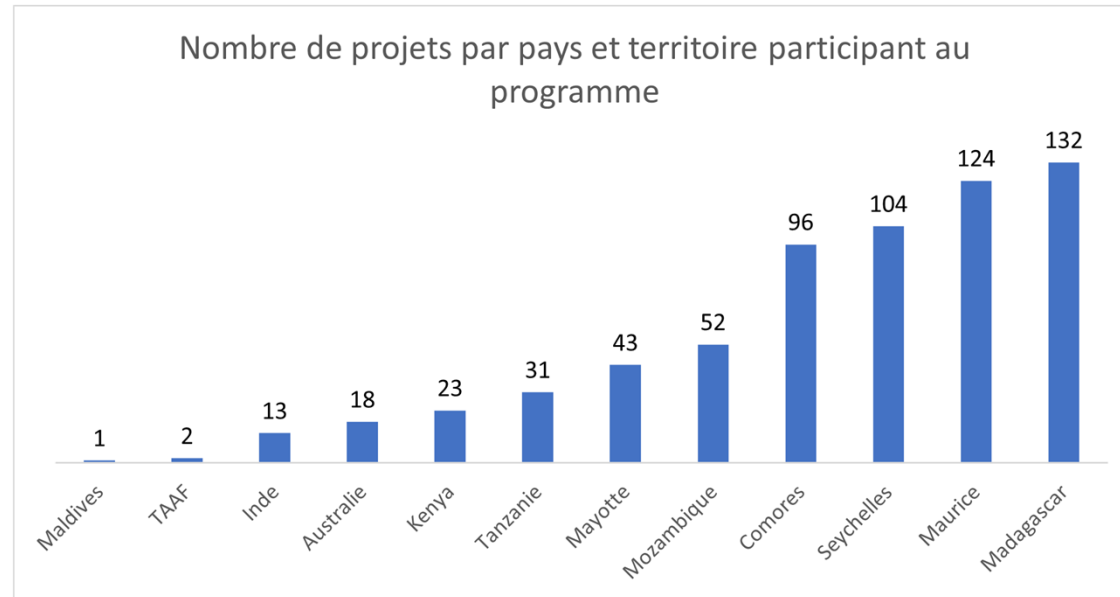
Implication des pays partenaires

VOLET TRANSFRONTALIER

- 147 projets
- Coût total: 53,24 M€, soit 109% de la maquette consacrée à ce volet

VOLET TRANSNATIONAL

- 118 projets
- Coût total: 30,38 M€, soit 119% de la maquette consacrée à ce volet



Elements issus de la réunion technique



Elements issus de la réunion technique



Observations sur l'avancement du programme	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>Au cours de la réunion technique il a été relevé l'importance de mettre en avant l'impact des projets programmés.</p> <p>La CE s'est par ailleurs interrogée sur les suites apportées aux évaluations menées en 2020 sur le programme INTERREG V.</p> <p>La Commission européenne demande des précisions sur les résultats des projets soutenus (Vanilla Island Organisation, Comptoir des PAPAM...)</p>	<p>L'AG suit, au titre du programme, les indicateurs de réalisation et de résultat du cadre de performance.</p> <p>L'AG a rappelé que les recommandations issues de ces évaluations ont été prises en compte lors de l'élaboration du programme INTERREG VI, notamment lors de la conception des critères de sélection</p> <p><u>Comptoir des PAPAM</u> : concernant les Comores : création de clusters PAPAM, participation à des salons internationaux (« Cosmétique 360 » en France, salon en Chine,...), obtention de contrats et obtention de certification européenne pour les produits locaux.</p> <p><u>VIO (projet de 2022)</u> : 8 bateaux de croisières (total de 6 391 passagers), obtention de marchés pour les agences de tourisme et artisans locaux aux Comores...</p> <p>L'Autorité de gestion pourra transmettre à la Commission des compléments sur les projets évoqués.</p>

Exemple de projet phare

Axes 1 et 2 : Accroître le potentiel international de recherche et d'innovation dans l'océan Indien

Construction du Pôle de Protection des Plantes (3 P)

Porteur : Centre de coopération internationale de recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

Extension du pôle par la construction de locaux tertiaires et de laboratoires (670 m² au total) destinés à l'accueil des chercheurs du CIRAD travaillant sur des projets de coopération et des organismes partenaires de la zone océan Indien.

LA
RÉGION &
L'EUROPE



Visite du Pôle 3 P à l'occasion des 40 ans de la Région Réunion en avril 2023
Mme BELLO Présidente de Région, accompagnée notamment de Mme la Ministre des Affaires étrangères malgache et de Mme la Commissaire à la Cohésion et aux Réformes.

INTERREGV
océan Indien 2014/2020

Exemple de projet phare

Axes 5 et 6 : Renforcer l'adaptation au changement climatique, prévention et gestion des risques

PIROI Center :

Construction du centre régional d'expertise, de formation et d'innovation, dédié à la gestion des risques et au changement climatique : le PIROI Center. Soutien du programme Interreg V à la construction de l'entrepôt de pré-positionnement d'urgence de la PIROI (900m²). Montant Feder-Interreg : 1 800 000 €.

=> Par ailleurs, la PIROI met en œuvre son programme régional de gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. Montant Feder-Interreg : 6,8 M €. CPN Région : 1 197 000 €



2 - Quelques actions de communication relatives au programme INTERREG V

Actions de communication

Un programme valorisé à La Réunion, dans la zone océan Indien et sur le territoire national



Des articles en ligne

Semaine internationale de la mobilité

Université de La Réunion : lancement du programme Réunion II

Publié le 22 octobre 2024 à 12:18 | Actualisé le 22 octobre 2024 à 12:27



Valorisation du programme Interreg et du projet TIM-OI [tortues imbriquées] par le Ministère des Outre-mer



13 bulletins d'informations Interreg V - disponibles en ligne et envoyés à tous nos partenaires



≡ SOCIÉTÉ ≡ Al-watwan du jeudi 29 février 2024 ≡ 4 ≡

PATRIMOINE CULTUREL

Lancement du projet «Valorisation et transmission des arts de combat traditionnels»

Par Antufati Soidri

Le lancement officiel du projet de «Valorisation et transmission des arts de combat traditionnels», notamment le murenge, dans le sud-ouest de l'Océan indien, a eu lieu le mardi 27 février, à la salle multifonctionnelle de Fomboni, dans l'île de Mwali. Ce projet, initié par le Centre national de documentation et de recherche scientifique (Cndrs) avec le soutien d'Interreg V et de la Région Réunion, est financé par l'Union européenne, les gouvernements français et comorien. L'objectif est de mettre en valeur l'art du combat traditionnel, en particulier dans le domaine sportif, aux Comores. Le murenge est un art pratiqué aux Co-



mores, notamment à Mwali. «Il est crucial qu'il soit connu, valorisé et transmis aux générations actuelles et futures afin de ne pas disparaître», a soutenu Hadad Salim Djabir, chef d'antenne du Cndrs à Mwali. «C'est un patrimoine national qui mérite d'être préservé pour être transmis aux générations actuelles et futures. Les générations actuelles doivent comprendre qu'il s'agit d'un patrimoine national à protéger», a-t-il insisté. Après le lancement officiel, l'antenne du Cndrs à Mwali, en collaboration avec l'équipe nationale de l'institution, a organisé, dans l'après-midi du mercredi 28 février, une séance de sensibilisation à l'École communautaire régionale de Fomboni sur la «connaissance, la transmission et la valorisation de l'art de combat traditionnel, le murenge».



Communication sur le territoire comorien : réseaux sociaux et espace culturel



Union Européenne - Comores
20 mars 2023 · 🌐

Démarrage des opérations d'installation de nouvelles stations de surveillance sismique au Karthala

Dans le cadre de la coopération entre le CNDRS /OVK et l'IPGP/ Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise, les équipes de l'Observatoire volcanologique du Karthala du CNDRS, du PNUD de l' Armée nationale de développement comorien - A N D et de la Direction Générale de la Sécurité Civile - Comores ont procédé à l'acheminement et à l'installation d'une nouvelle station sismique et une station de Gaz qui permettra d'assurer une meilleure surveillance du Volcan Karthala.

Cette coopération s'inscrit dans le cadre du projet HATARI : LES SOURCES DES ALEAS SISMIQUES ET VOLCANIQUES DU KARTHALA co-financé par le Programme Européen Interreg V.OI, l'État Français et la DGSC Région Réunion

Nous saluons le travail et les efforts fournis par les hommes l'AND et de la qui œuvrent pour la protection et la sécurité de la population comorienne. Nous remercions PNUD Comores pour la mise en disposition des véhicules et de l'expertise.

Vive la coopération régionale

🇫🇷 🇨🇰 🇺🇪



Ambassade de France aux Comores
21 mars 2023 · 🌐

Coopération des volcanologues de l'océan Indien sur le Karthala

Les spécialistes de l'**Observatoire Volcanologique du Karthala - OVK** et de l'**Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise** à La Réunion travaillent main dans la main pour installer de nouvelles stations sismiques sur les flancs du volcan 🌋 De quoi assurer une meilleure surveillance du Karthala, pour la protection et la sécurité de la population comorienne.

Avec le soutien du CNDRS, de l'**Armée nationale de développement comorienne - A N D** et de la **Direction Générale de la Sécurité Civile - Comores** dans le cadre du projet européen Interreg V Océan Indien et du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) 🇺🇳

Un projet rendu possible par la coopération entre les Comores, l'Union Européenne et la France, en particulier la **Région Réunion** 🇫🇷 🇨🇰 🇺🇪

#Comores #sciences #coopération



Communication sur le territoire comorien : la presse locale

Al-watwan

Le premier journal des Comores

Patrimoine culturel | Lancement du projet «Valorisation et transmission des arts de combat traditionnels»

Culture | 29/02/2024 - Antufati Soidri



Lancement du projet interreg «Hatari» | Suivre les aléas sismiques et volcaniques aux Comores

Culture | 28/05/2021 -



Archivage photographique: Mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien

27/05/2021 Mmagaza



Mise en place d'une aire marine éducative dans le PNM

17/03/2023 Riwad



La Gazette des Comores

LA RÉGION & L'EUROPE
Dans le Grand océan Indien

REGION REUNION
www.regionreunion.com

Fin de la 57ème patrouille régionale de surveillance des pêches

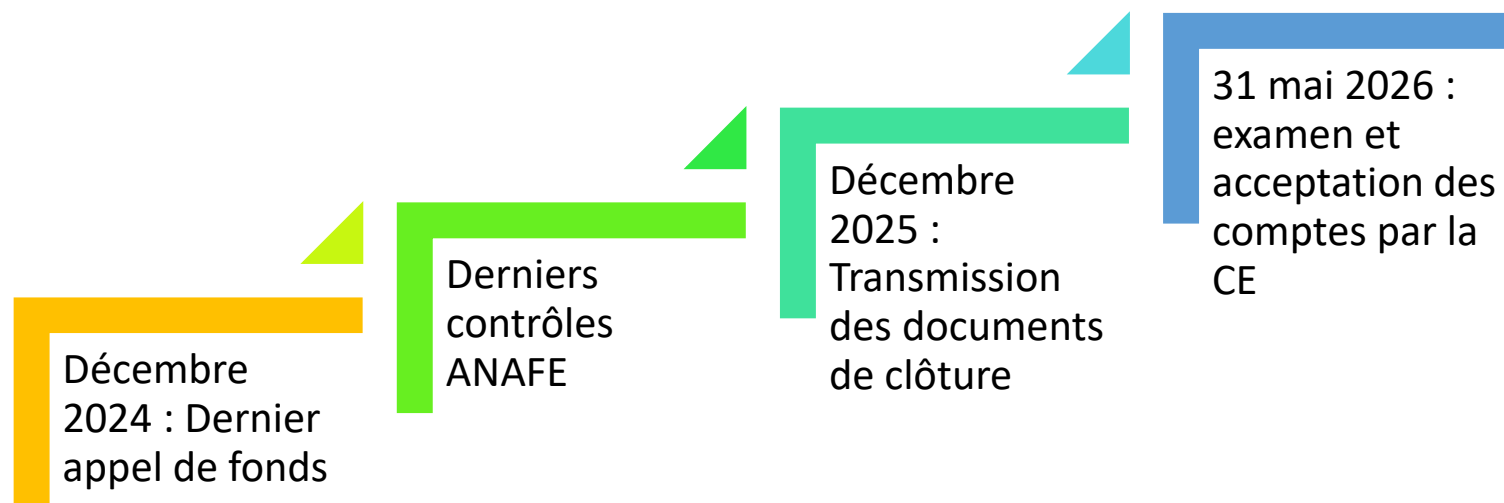
14/04/2022 Mmagaza



INTERREGV
océan indien 2014/2020

3 – Clôture du programme

Clôture du programme



LA & RÉGION
L'EUROPE
Dans le Grand
océan
Indien

REGION REUNION
www.regionreunion.com

=> Malgré les crises sanitaires et géopolitiques, il est à noter une bonne exécution du programme Interreg V (pas de dégageant d'office).

INTERREGV
océan Indien 2014/2020

Elements issus de la réunion technique



Observations sur l'avancement du programme	Réponse de l'autorité de gestion
<p>La Commission européenne prend acte des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du programme (Crise Covid) et indique que le taux de 87% était, en ces circonstances, honorable.</p> <p>L'Etat (Direction générale Outre-mer-MOM) relève la très bonne gestion et exécution du programme INTERREG V.</p> <p>Le Point focal Interreg de Maurice remercie l'AG pour les actions de communication et les informations apportées sur le programme INTERREG.</p>	<p>L'AG remercie la CE et le MOM pour leurs observations sur la gestion du programme.</p> <p>L'AG remercie les points focaux pour leur implication dans le programme.</p>

Décision du Comité de suivi



PROGRAMME INTERREG VI OCEAN INDIEN - 2021-2027



1- Présentation de l'avancement du programme INTERREG VI



Le programme Interreg VI OI

⇒ **73,2 M € de budget total** : 62,2 M € FEDER (UE) & 10,9 M € de contreparties nationales

⇒ Un programme plus accessible : une fiche-action dédiée aux **projets de petite échelle à travers l'axe ISO** et des **mesures de simplification**

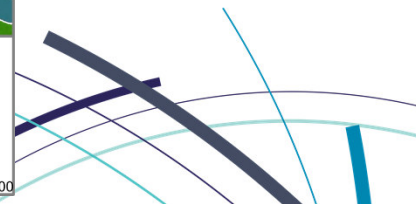
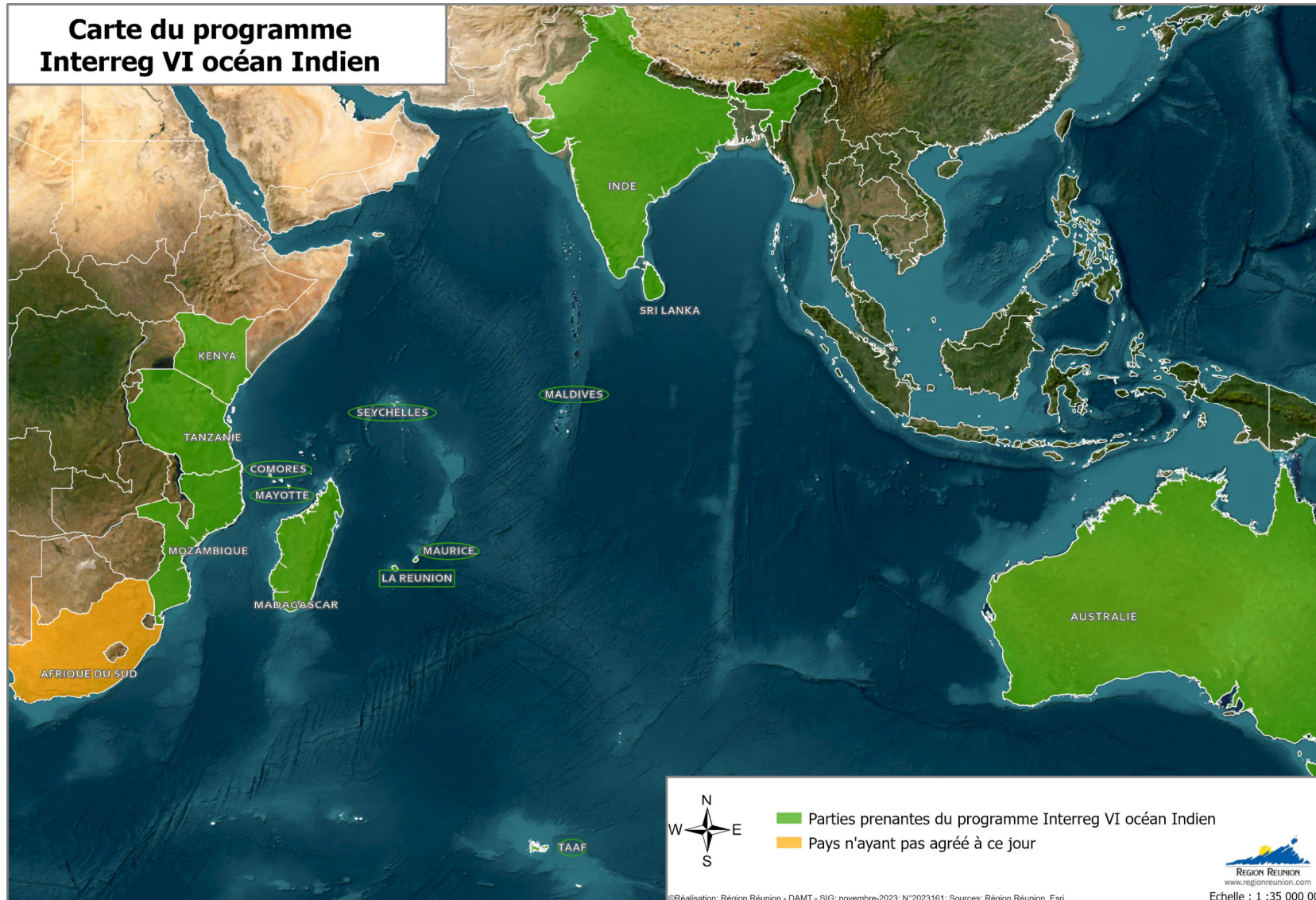
⇒ Une **meilleure gouvernance** du programme : une fiche-action dédiée (renforcement des liens avec les pays partenaires)

⇒ Une part plus importante attribuée à la **dimension verte** : allocation de 30% des fonds du programme aux objectifs liés au changement climatique (atténuation et adaptation), avec notamment :

- deux nouvelles mesures dédiées à l'économie circulaire et aux énergies renouvelables
- une hausse des crédits en faveur de la préservation de la biodiversité



Pays et territoires impliqués





Après l'accord du Sri Lanka, obtenu en 2023, les efforts se poursuivent pour obtenir l'adhésion de l'Afrique du Sud.



Welcoming a South African delegation (ANC and businesswomen) for international women's rights day in Reunion on 8th March 2024

Dynamique d'avancement du programme

Etat de la programmation et de la certification

- **8 AMI** lancés en 2024
- **15 opérations** sélectionnées
- Coût total éligible de **6 498 694.25 €**
- **FEDER de 5 523 890.11 €**, soit 8,87 % des financements UE disponibles.
- D'ici le mois de décembre -> 10 rapports d'instruction pour un **montant prévisionnel de 13,5 M €** en coût total, soit 11,6 M € de FEDER.
- A la fin 2024, le taux prévisionnel de programmation est estimé à **29%**.
- Le montant certifié au 31 décembre 2024 est estimé à 300k €



Exemples de projets programmés

Programme REUNION - Volet 2 (Université de La Réunion)



Cette action s'appuie sur les partenariats établis entre l'Université de La Réunion et 21 établissements des 9 pays de la zone océan Indien et partenaires de ce programme. Il est prévu de soutenir :

- 43 mobilités d'étudiants (accueil de 34 étudiants de la zone océan Indien, départ de 9 étudiants réunionnais)
- 18 mobilités de personnels (9 personnels des établissements seront accueillis à l'Université de La Réunion et 9 personnels réunionnais seront accueillis dans l'une des universités partenaires de l'océan Indien)

Montant total : 344 716,00 €, UE : 293 008,60 €

Pays partenaires : Mozambique, Maurice, Comores, Seychelles, Madagascar, Kenya, Inde, Australie, Maldives

Diagnostic de territoire en économie circulaire - Association des Villes et Collectivités de l'océan Indien

Objectifs : Sensibiliser, former et accompagner les territoires partenaires en matière de diagnostic en économie circulaire afin de définir un plan d'action adapté à chaque territoire.

Montant total : 191 800,65 €, UE : 163 030, 55 €

Pays et territoire partenaires : **Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et Mayotte**



Elements issus de la réunion technique

Observations	Réponse de l'Autorité de gestion
La Commission européenne s'interroge sur le taux de programmation actuel.	L'AG indique que la priorité jusqu'à mi 2024 était de finaliser la certification du programme 14/20. L'effort portera désormais sur l'instruction des opérations 21/27.



2- Actions de communication et d'animation



Actions de communication

Des informations sur le site de la Région et sur les réseaux sociaux

Publication des appels à manifestation d'intérêt (AMI)



Rencontre entre la Présidente de Région et la DG REGIO en mars 2024



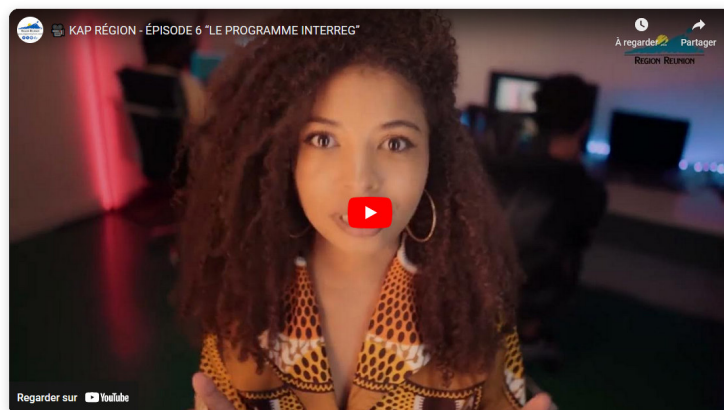
Actions de communication

Un programme valorisé à La Réunion, dans la zone océan Indien et sur le territoire national

Vidéo de présentation

(YouTube et télévision locale - émission Kap Région)

Découvrez le programme INTERREG



1^{er} bulletin d'informations Interreg VI océan Indien



Animation du programme dans les pays partenaires : exemple de l'Antenne des Comores



Signature de la convention cadre Interreg
le 30 novembre 2016 (Interreg V)



Ouverture de l'Antenne décentralisée de la
Région Réunion aux Comores le 22 mars 2017



MISSIONS DE L'ANTENNE EN UNION DES COMORES :

- 1) ANIMER ET ASSURER LE SUIVI du programme INTERREG OI en lien avec les services de l'AG ;
- 2) DEVELOPPER LES ECHANGES en assurant une veille et un accompagnement des opérateurs des deux territoires.

1) Animer le programme Interreg océan Indien aux Comores

- Sensibilisation des institutions publiques, de la société civile et du secteur privé in situ et par visioconférence ;
- Participation à des événements grand public ou ateliers/réunions sectorielles en présentant le programme Interreg OI ;
- Accompagnement des partenaires et porteurs de projets en mission aux Comores et à La Réunion, et mise à disposition des supports de communication lors d'ateliers ou de réunions bi/multilatérales.



Présentation Interreg : mobilité/enseignement supérieur



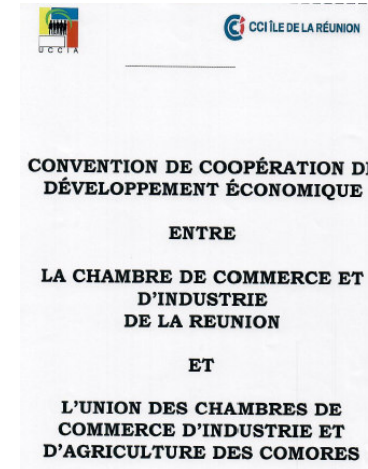
Team Europe Initiative - Présentation Interreg: coopération maritime

2) Développer les échanges entre les deux territoires

- Participation à des évènements grand public ou ateliers/réunions économiques : Diaspora Days, Salon Business in Comoros, Forum E-commerce...
- Accompagnement des opérateurs économiques réunionnais et comoriens, en 2024 : 7 opérateurs réunionnais, 4 opérateurs comoriens
- Valorisation du savoir-faire des opérateurs de La Réunion : Obtention de 03 contrats de prestations de service pour la Coopérative ProVanille sur AFIDEV-EF/AFD et Les lycées agricoles de Saint-Joseph et Saint-Paul sur Komor Intiativ-EF/AFD.
- Encourager et faciliter les partenariats : Signature de 03 conventions



Focus Pays Comores dans le cadre de la convention Club Export Réunion et UCCIA: Présenté par Imrane VSI Réunion et la DG de l'ANPI



Convention CCIR et UCCIA



Convention CMAR et MDE : Le Président de la CMA de la Réunion et le Directeur général de la MDE des Comores



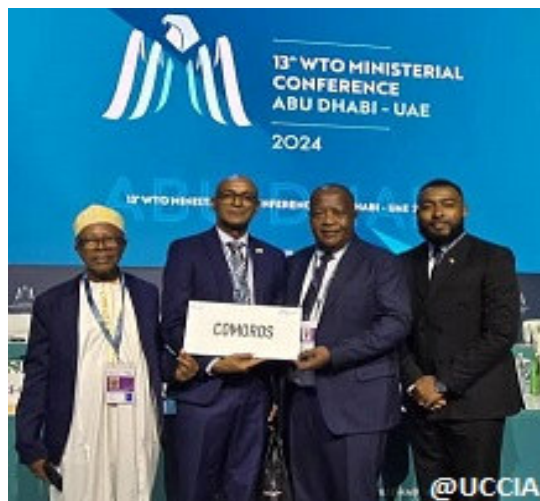
Les Volontaires de Solidarité Internationale en mission en Union des Comores en 2024



**Juliette - Responsable
Développement**

Association Toimaya Ya Maoudou
VSI du Conseil départemental de
La Réunion

**Imrane - Chargé de mission
CAPEX - UCCIA
VSI de la Région Réunion**



**Eliott - Chargé Ecotourisme et
Secteur Marin**

Parc National de Mohéli
VSI de la Région Réunion



« Améliorer la gouvernance de la coopération dans la zone océan Indien » : resserrer nos liens avec nos partenaires



Organisation d'un séminaire sur l'articulation NDICI-INTERREG en présence notamment de nos points focaux Interreg et de la DG REGIO (mars 2024)

Ateliers dédiés à Interreg à Maputo en présence des acteurs culturels et économiques locaux, potentiels partenaires de projets Interreg, ainsi que de l'Ambassade de France au Mozambique

A venir :
Ateliers « nationaux » organisés au sein des pays partenaires du PO Interreg VI.

Région Réunion
20 mars · [Coopération Régionale]

Sur le site régional du MoCA à Montgaillard, ce lundi 18 mars, s'est tenu un séminaire sur la Coopération Régionale. Étaient conviés, Le Conseiller Régional **Pascal Plante**, des représentants de la Commission européenne, de l'État (Ministère de l'Outre Mer, Représentation Permanente de la France auprès de l'UE, Ambassadeur de la zone CI), des États partenaires représentés par les points focaux Interreg, ainsi que des acteurs et opérateurs de la coopération régionale.

■ Ce séminaire était dédié à l'articulation entre le fonds de cohésion FEDER-INTERREG et le fonds de développement de l'Union européenne qui permettra de financer des projets d'importance pour les pays de la zone océan indien autour d'enjeux partagés et identifiés avec les partenaires de la zone (sécurité alimentaire, santé, résilience climatique, biodiversité...).

Ces travaux visent à amplifier la politique de coopération régionale en renforçant les liens entre l'Autorité de gestion et les pays partenaires.

■ Pour rappel, l'intégration de La Réunion dans l'environnement régional constitue une priorité majeure de la politique de coopération régionale de la collectivité qui s'est vue confiée, en 2000, la gestion du fonds de coopération territoriale européenne (INTERREG), avec le soutien de l'État et de l'Union européenne (UE), qui est devenu un outil majeur de la coopération régionale dans l'océan Indien.

■ **Pascal PLANTE** : « Ce sont des enjeux majeurs pour le développement de nos territoires, d'où l'intérêt pour nous de trouver ces positions communes par le dialogue, et avec le dialogue. »

#CoopérationRégionale #OcéanIndien #Europe #LaRéunion #RégionRéunion



Accompagnement des porteurs de projets et actions d'animation ciblées

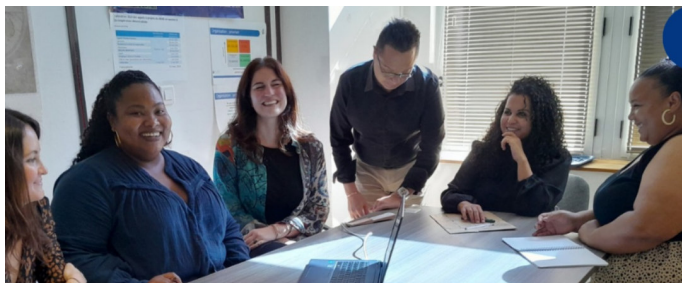
- Accompagnements « individuels » à destination des porteurs de projets : en 2023, **149 projets accompagnés**; en 2024, **89 projets accompagnés**.

Priorité 1 : 37 projets

Priorité 2 : 12 projets

Priorité 3 : 16 projets

Priorité 4 : 24 projets



- Présentation du programme lors de divers évènements/formations/réunions : PIROI, France Volontaires, Ambassade de France en Tanzanie (visio)...



- Cinq ateliers groupés ont été organisés en 2024 au bénéfice des porteurs de projets : 1 à destination des établissements d'enseignement secondaire ; 2 à destination des petites associations et 2 à destination des collectivités



Lancement d'une consultation citoyenne pour préparer la programmation 2028-2034



Statistiques générales

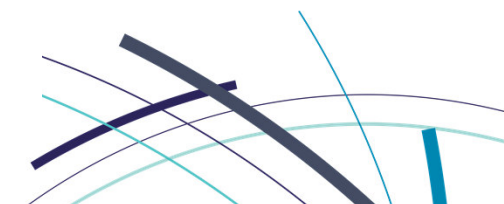
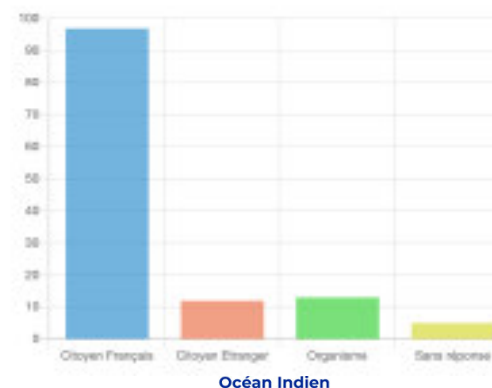
Nombre de répondants : 147
Réponses complètes : 65
Réponses incomplètes : 77

Nombre de vue de l'article sur le site : 383
Données Facebook :

Relevés statistiques détaillés

Question 1 : Vous êtes ...

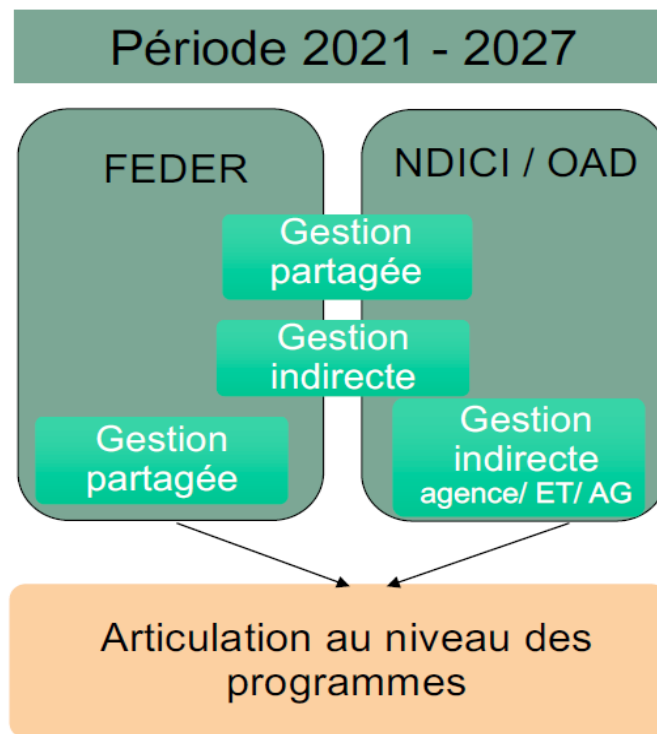
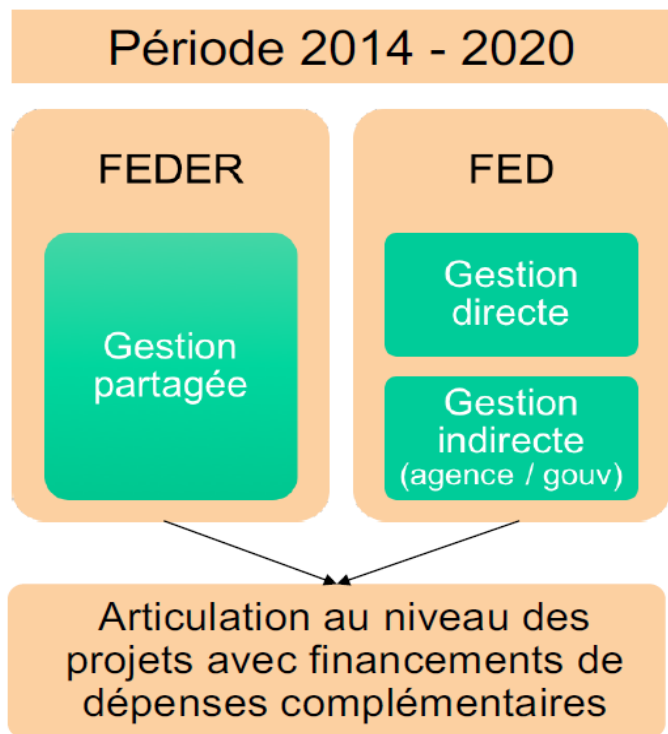
Citoyen français : 97
Citoyen étranger : 12
Organisme : 13
Sans réponses : 5
Total : 127 (réponses complètes + incomplètes)



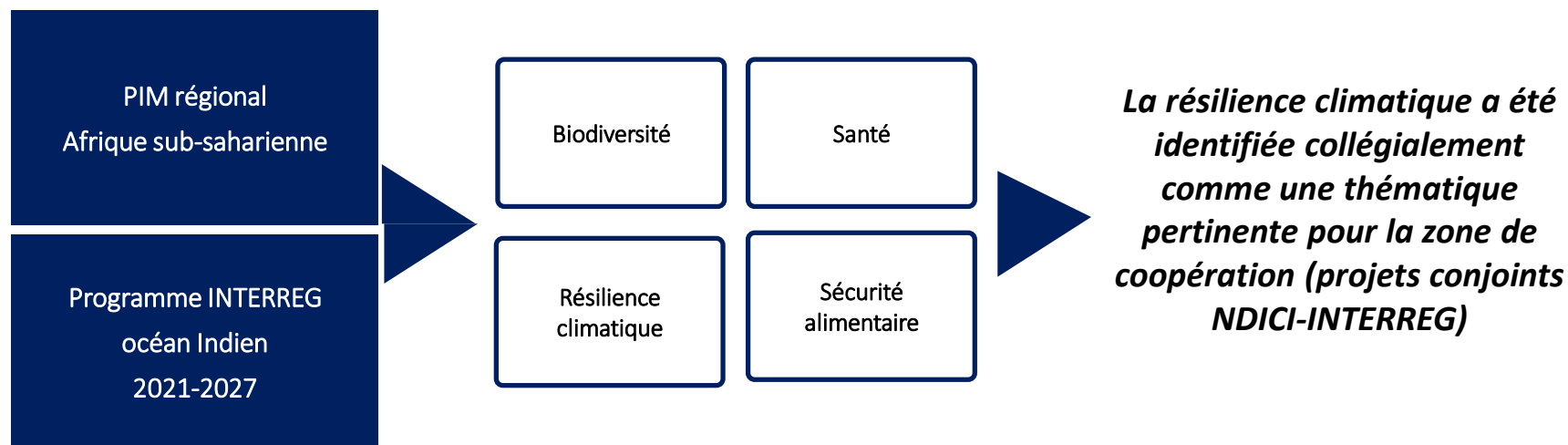
3- Articulation NDICI-INTERREG



Modalités de gestion et d'articulation (règlement CTE - article 55)



Une analyse approfondie des champs d'intervention du PIM régional Afrique Sub-saharienne et de ceux du PO INTERREG océan Indien a permis d'identifier, dans un premier temps, quatre thématiques communes principales pertinentes pour le financement conjoint de projets de coopération :



Travaux en cours : gestion d'une enveloppe de NDICI par l'AG Région Réunion

- **Modalité actuellement à l'étude : Gestion indirecte, par l'Autorité de gestion, d'une enveloppe de NDICI (5 M €).** [Les crédits du programme Interreg VI resteraient régis, pour leur part, par les procédures de la gestion partagée.]



Annnonce par la DG REGIO (oct. 2023) d'une enveloppe de 15 M de NDICI (MIP Afrique subsaharienne) attribuée aux AG MAC et océan Indien

Les services de l'Autorité de gestion et de la Commission européenne (DG REGIO, DG INTPA) sont pleinement mobilisés et plusieurs réunions de travail se sont tenues à La Réunion et à Bruxelles.



Elements issus de la réunion technique

Observations	Réponses de l'Autorité de gestion
<p>Dans l'optique de renforcer les synergies entre les fonds, il a été souligné l'importance d'un partage d'information accru.</p> <p>L'Antenne de la Région à Madagascar sera conviée aux réunions de la Team Europe Initiative.</p>	<p>L'AG prend note des remarques émises et précise que des réunions d'information sont déjà mises en œuvre avec les DUE et les points focaux Interreg. A l'avenir, des réunions communes pourront être organisées 1 fois par trimestre.</p> <p>L'AG remercie la DUE de Madagascar pour l'intégration de l'antenne de la Région au sein de la TEI, à l'instar de ce qui se fait aux Comores.</p>

Décision du Comité de suivi



Merci de votre attention

